

Réf: Dossier N° : 52997

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE PANAFRICAINNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION » en abrégé «SOPACO »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE ARRAS face Phenicia Imm
Pacsi 1er Etge P 6 près Sonatt, 28 BP 121 ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE PANAFRICAINNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION » en abrégé «SOPACO ».

Objet: bâtiment et travaux publics, aménagement et réhabilitation des petites et grandes oeuvres..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE ARRAS face Phenicia Imm Pacsi 1er Etge P 6 près Sonatt, 28 BP 121 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur YAO JULES CESAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20614 du 10/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19315 du 10/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

